

Charte de l'accueil

Il s'agit d'un contrat de bien-vivre ensemble. La charte garantit les droits et les devoirs de chacun·e·s pour les jeunes comme pour l'équipe professionnelle. Ces règles sont valables au Centranim et lors de tout évènement organisé par le service en dehors de ses murs.

RESPECT de soi, des autres et du matériel !

Respect de soi

- La consommation d'alcool, de tabac, de drogue et de boisson énergétique est interdite au centre.
- J'ai le droit de m'exprimer, de dire quand je ne comprends pas ou si je ne suis pas d'accord.
- Si j'ai besoin d'aide ou d'écoute, les animatrices et animateurs sont là pour moi.
- Je fais des choix réfléchis, qui me correspondent et j'en assume les conséquences.
- Mon avis compte, mes différences sont les bienvenues, ici j'ai le droit d'être moi-même.

Respect des autres

- Je dis bonjour et au revoir aux animatrices et animateurs.
- Je respecte les autres, jeunes et adultes, dans leur personne et dans leurs idées.
- Je favorise un langage compris par toutes et tous.
- Les symboles religieux sont permis, mais lorsqu'ils sont nationalistes ou discriminatoires ils feront objet de discussion et d'interdiction. Tout prosélytisme est interdit.
- La violence verbale (insultes), physique ainsi que la cyberviolence sont interdites.
- Les objets jugés dangereux sont interdits et peuvent être confisqués.

Respect du matériel

- Je respecte le matériel qui est mis à disposition, le partage avec les autres, l'utilise avec soin et le range, après utilisation.
- J'ai le droit d'utiliser mon téléphone si :
 - Je respecte le droit à l'image des autres personnes présentes à l'accueil, de préférence j'évite de prendre des photos ou des vidéos dans ce lieu.
 - Selon le moment, en sortie, lors d'une présentation ou d'une discussion, je laisse mon téléphone de côté voir éteint.
- J'ai le droit d'utiliser le billard, babyfoot et ping-pong si :
 - Je note mon prénom correspondant au numéro de l'objet,
 - J'efface mon prénom quand je range le matériel,
 - J'efface mon prénom quand je passe à une autre personne.
- Je jette mes déchets dans la poubelle appropriée.
- Je participe aux rangements, à l'entretien des locaux et au nettoyage.
- À l'intérieur je parle calmement, je me déplace en marchant.
- J'ai le droit d'utiliser les ordinateurs si :
 - Je reste 20-30 minutes maximum sur l'ordinateur.
 - J'utilise la liste Spotify qui est un moyen pour que chacun·e puisse diffuser des morceaux qui lui plaisent, chacun·e ses goûts !
 - J'utilise les ordinateurs ainsi que le Wi-fi de manière adéquate (attention au contenu jugé trop violent, discriminant ou vulgaire).

Conséquences si je ne respecte pas la charte

Je peux être exclu·e du centre pendant une semaine, deux semaines, un mois ou un an, voire à vie. L'équipe d'animation peut informer les parents ou la personne ayant l'autorité parentale du·de la jeune de la sanction qui a été prise. Si je décide, après la période d'exclusion, de revenir au centre, je devrai avoir une discussion avec l'équipe d'animation.

Selon les faits et selon leur gravité, l'équipe d'animation peut être amenée à prendre d'autres mesures (entretien avec les parents, travaux de réparation...), en remplacement ou en complément des sanctions ci-dessous.

Suivi des sanctions

Date	Motifs	Sanctions	Visa anim
		1 ^{er} Avertissement	
		Exclusion du centre 1 semaine	
		Exclusion du centre pour 15 jours	
		Exclusion du centre pour 1 mois	
		Exclusion du centre pour 3 mois	
		Exclusion du centre pour 1 année	

Signature – Sur le document d’inscription

J’ai pris connaissance de la charte et je m’engage à la respecter.
 En tant que jeune qui fréquente le Centranim, je deviens ambassadeur et ambassadrice de ce lieu.
 Mes actions ont un impact et j’en assume les conséquences.
 Par ma signature, j’atteste que j’ai lu et que j’approuve la charte de l’accueil.

Prénom / Nom :

Date : Signature :